

# Le Journal Angerlais

Le Journal Angerlais fait une pause estivale. Le prochain numéro paraîtra en septembre. En attendant de vous retrouver, l'équipe municipale vous souhaite de belles et agréables vacances. Restez vigilants durant cette période, pour nous revenir en bonne santé à la rentrée !

## 100ÈME ÉDITION DU JOURNAL COMMUNAL

Pour la centième édition du journal Angerlais, nous recherchions le n°1. Après quelques recherches, il a été retrouvé chez M. Trolard, mémoire vive de notre village, que l'équipe de rédaction remercie de l'avoir mis à notre disposition. Le premier exemplaire date de avril 1977. Numérisé, il est désormais consultable sur le site internet de la commune avec les autres journaux. Ce journal communal était à l'initiative de M. Gaétan Robert, maire de l'époque. Comme vous pourrez le voir, il était entièrement écrit à la main. Malheureusement, à certains passages l'encre s'est estompée avec le temps mais la majorité du document est lisible.



## ACCESSIBILITÉ MAIRIE

Les travaux d'accès à la mairie par la rampe sont terminés. La rampe d'accès permet aux personnes à mobilité réduite de pouvoir se rendre à la mairie avec facilité et en toute sécurité. Une place de parking leur est réservée au pied de la rampe, veuillez donc ne pas encombrer, même temporairement cet emplacement.

Pour celles et ceux qui s'interrogent sur le choix de la rambarde posée, il faut savoir qu'elle doit répondre aux exigences définies par la norme de sécurité NF P01-012.



## POISSON D'AVRIL !

Si notre journal communal a pour but de vous informer et aussi de vous distraire, un peu d'humour ne fait pas de mal par ces temps troublés. C'est pourquoi nous avons fait paraître le 1er avril dans le dernier numéro une annonce qui disait rechercher des figurants pour le tournage des visiteurs 4 à Angiens.

Une vingtaine de personnes ont répondu à l'annonce. Cela démontre l'intérêt que la population porte à nos articles et nous les en remercions.

## BONS VENTS !



Une girouette fabriquée et offerte par M. Patrice Larchevesque a été mise en place sur le panneau d'affichage devant la mairie.

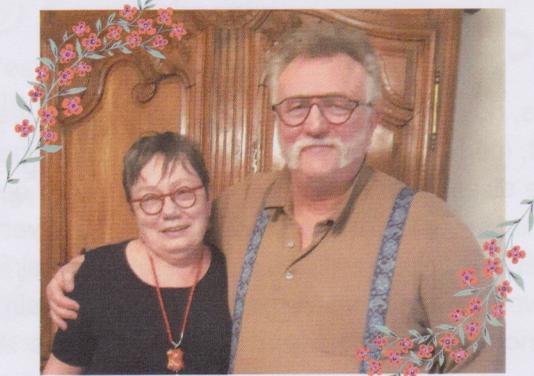
**Un grand merci à M. Larchevesque pour sa belle création !**

Histoire de la girouette : au moyen âge, des silhouettes fixes sont découpées pour orner les clochers et les tours des châteaux, puis à la fin du 15<sup>e</sup> siècle Léonard de Vinci invente la girouette mobile sur un axe, devenant ainsi le premier instrument de météorologie.



## ➔ Club du 3ème age

Parmi les nouveaux adhérents au Club du 3ème Age nous avons le plaisir d'accueillir Marie-Laure et Yves MOREL, Angerlais depuis Septembre 2019, qui ont accepté de nous rejoindre au sein de l'Association, séduits par les perspectives que nous leurs proposons : rencontres du jeudi, sorties, voyages, repas...



Ils sont venus grossir les rangs de notre Club et ainsi porter le total de nos adhérents pour cette nouvelle année 2021 à 104, chiffre jamais atteint depuis le début de la création de l'Association.

Nous pourrions nous en réjouir s'il n'y avait plus ces problèmes d'ordre sanitaire qui nous ont empêché actuellement de poursuivre nos activités. Nous ne restons pas inactifs pour autant, et préparons l'après Covid, en projet un spectacle dans une grande salle de l'agglomération Rouennaise.

Nous reviendrons vers vous le moment venu.

Dans cette attente, prenez soin de vous et de vos proches.

Le Bureau du "Club du 3ème Age"

## ➔ Marinade pour brochettes

Pour 4 personnes

- coupez les blancs de poulet en cubes de 2 à 3 centimètres,
- mélangez dans un saladier 1 càs de paprika, 1 pointe de cumin, 1 càc de coriandre en poudre, 1 càc d'herbes de Provence, 1 càc d'ail en poudre, sel et poivre du moulin, 3 càs d'huile d'olive,
- ajoutez les cubes de poulet dans le saladier, mélangez bien pour enrober les morceaux de poulet avec la marinade,
- filmez le saladier et laissez mariner au frais pendant au moins 1 heure.



## MERCI

Chaque jour, en France, les sapeurs pompiers volontaires et professionnels interviennent à l'appel de personnes en détresse, faisant toujours preuve de courage et de dévouement envers des victimes.

Au-delà d'effectuer les premiers gestes de secours, ils apportent aussi leur soutien psychologique à des gens parfois en panique.

A Angiens, pour l'année 2020, la caserne de Veules-les-roses a effectué 11 interventions dont :

- 8 assistances aux personnes
- 1 incendie
- 1 accident de la circulation
- 1 assistance aux animaux

Pour la même période la caserne de Cany-Barville a effectué sur la commune 8 interventions pour assistance aux personnes.

Nous avons voulu dans cet article remercier toutes ces personnes qui montent la garde jour et nuit pour sauver des vies en mettant parfois la leur en danger.

Merci à M. Loïc Samson de nous avoir transmis les données sur les interventions.

## STOP AUX VIOLENCES

Chaque année des femmes et des enfants sont victimes de violences conjugales et de maltraitances. Des violences qui peuvent aller jusqu'au décès de la victime.

En 2019, c'est un enfant tous les 5 jours qui décède de maltraitance. Une maltraitance renforcée en 2020 avec la crise COVID.

En 2020, 88 femmes sont décédées sous les coups de leur conjoint.

Pour faire reculer ces chiffres, agissons ensemble et soyons attentifs à notre entourage (famille, collègues, amis, voisins...).

Vous êtes témoins de maltraitance et/ou de violence, vous connaissez une victime et souhaitez l'aider, vous êtes victime de maltraitance et/ou de violence, vous pouvez contacter les numéros ci-dessous :

Le **119** service national gratuit pour l'enfance en danger.

Le **3919** Violences Femmes Info ou sur [www.ViolencesQueFaire.fr](http://www.ViolencesQueFaire.fr)

## ➔ Bons d'achat

La validité des bons d'achat offert par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, est prolongée jusqu'au **30 juin 2021**.

## ➔ Journée citoyenne

Faute de participants, la journée citoyenne pour le ramassage des déchets **est reportée**.

Pourtant malgré les recommandations et l'appel au civisme, nous constatons que des déchets continuent d'être déposés au pied des containers d'apport volontaire de la salle Floréal.

Il a donc été décidé en conseil municipal de l'implantation d'une caméra de protection.

Cette caméra fonctionne avec une carte 4G et transmission par le réseau GSM. Les images sont donc immédiatement transmises et enregistrées pour une durée de 30 jours.

Ces images serviront de preuves en cas d'infraction. Nous vous rappelons que l'amende encourue pour une infraction constatée est de 150 à 1500 euros.

L'installation de cette caméra a été déclarée en préfecture selon la loi. Un panneau est également installé pour prévenir que le lieu est sous protection ainsi que les articles se référant à l'exercice du droit à l'image et le numéro de téléphone de la mairie.

## ➔ Appel aux bénévoles

Afin que la messe soit célébrée le jour de la Saint Martin dans notre église, nous recherchons des bénévoles pour y faire un coup de nettoyage suite aux travaux et à la longue période de fermeture due à la crise sanitaire. Le nettoyage aura lieu **le 29 juin**.

**Merci de vous inscrire en mairie qui vous communiquera les modalités.**

## ➔ Etat Civil

Décès

13/04/2021

DELAPORTE Dominique - Maire honoraire



## FINANCES COMMUNALES

Lors de sa séance du 9 avril dernier, le conseil municipal a voté le budget 2021 à l'unanimité des membres présents.

**L'imposition communale n'augmente pas !**

**En recettes**, le budget s'élève à 713 864€, il inclut la reprise de l'excédent de l'exercice 2020, soit 319 506€. Les impôts et taxes représentent 30% des recettes, le produit de l'imposition communale s'élève à 62 000€. Les dotations et subventions représentent 21% des recettes.

**En dépenses**, le budget prévisionnel s'élève à 519 684€ contre 552905€ l'an dernier et marque à nouveau l'effort de maîtrise des dépenses de la commune. Les dépenses de personnel représentent 30% des dépenses totales, les charges à caractère général représentent 25% des dépenses. Il est prévu un peu plus de 40 000€ pour l'entretien et la maintenance du patrimoine communal. Les charges de gestion courante représentent 25% des dépenses, elles comprennent :

-La participation au SIVOSS des Castels et au collège soit 58 000€,

-Les subventions aux associations soient 15 000€.

**En investissement**, le budget s'élève à 462 112€.

Outre les restes à réaliser concernant l'accessibilité de la mairie et de l'église pour un montant de 101 900€, il est prévu l'acquisition du terrain ex-Carpentier et le renforcement de la sécurité incendie par l'installation d'une citerne de 120m3 route de Gueutteville et d'un hydrant supplémentaire rue de la mer.

La réception de la téléphonie mobile a été améliorée par la mise en service du site 4G New deal près du silo ; les travaux relatifs à l'arrivée de la fibre se poursuivent, la commercialisation devrait commencer à la fin de cette année.

La réhabilitation de la voirie se poursuit rue d'Iclon et rue du Clos Gras.



## COMMÉMORATION DU 8 MAI - A.C

Samedi 8 mai dernier le Maire et la Présidente des A.C. accompagnés d'une vingtaine de personnes se sont rendus au Monument aux Morts déposer une gerbe de fleurs et rendre hommage aux soldats morts pour la France en respectant une minute de silence et entonner la Marseillaise.

Monsieur Filleux, invité d'honneur a prononcé un discours dans lequel il précise qu'il est important de passer le relais à la génération montante pour maintenir le devoir de mémoire.

La délégation s'est ensuite rendue devant la stèle et les tombes des 17 soldats du 51<sup>e</sup> Highland, libérateurs de notre village.

C'est avec la musique «Scotland the brave» que s'est terminée la cérémonie d'hommages.

Une fois de plus à cause de la pandémie nous n'avons pu respecter la tradition du banquet annuel où tous nos habitués aimaient se retrouver autour d'une bonne table et en musique !

A bientôt nous espérons et continuons à bien vous protéger.



"La fantaisie est un perpétuel printemps !"

## → Elections



Les élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin à la salle Floréal.

Vous pouvez consulter la liste des membres de notre commune qui assureront la permanence du bureau de vote, sur notre site communal.

## → Saint Martin

C'est avec joie que nous retrouverons la fête de la Saint Martin cette année ! Elle se déroulera les 3 et 4 juillet prochains. Programme à venir dans votre boîte à lettres.

## → Site internet d'Angiens

Lors des élections, l'équipe municipale avait promis d'animer des réunions de quartiers afin de collecter les avis, les remarques, les souhaits de la population. Malheureusement, la pandémie s'est invitée et avec les règles sanitaires imposées, il était difficile d'animer ces réunions.

Afin de respecter en partie son engagement, provisoirement, l'équipe municipale a activée un forum de discussion sur le site de la commune, permettant de laisser des messages visibles pas tous.

Règles à observer : le forum peut être immédiatement désactivé si la politesse et la cordialité ne sont pas respectées.

**Votre avis compte ! L'équipe municipale compte sur vous pour le donner.**

<http://www.angiens-76.com/>

### Directeur de la publication :

J-M FERMENT

### Comité de rédaction :

O.LE GALLAIS, C.PIMENTA, L.LETAILLEUR, J-C. LEUSIERE, A.PAULMIER.

### Conception :

L.LETAILLEUR

Impression par nos soins

Tirage 300 exemplaires

Dépôt légal en cours

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Vous souhaitez recevoir le journal par e-mail, signalez-le nous à l'adresse suivante : [mairie-sg.angiens@wanadoo.fr](mailto:mairie-sg.angiens@wanadoo.fr)

LE JOURNAL ANGERLAIS | 4

## FOOT

Les activités sportives de plein air reprennent progressivement pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

Samedi 29 mai dernier à 10h, le stade d'Angiens accueillait une rencontre entre les U8 et U9 de l'ASVD (en bleu) et Luneray (en orange).

Le public était au rendez-vous sous un beau soleil estival, dans un esprit champêtre et amical et bien entendu dans le respect des gestes barrières.



## MAÎTRE RENARD...



Plusieurs personnes ont eu à déplorer récemment la visite de renards dans leur propriété pour y emporter leurs gallinacés.

Placé en haut de la chaîne alimentaire, le renard prend en cette saison plus de risques que d'habitude en s'approchant des habitations afin de nourrir sa nouvelle portée.

S'il est toujours dommage que des dégâts soient constatés chez des éleveurs particuliers ou professionnels, le renard reste cependant utile dans la sélection naturelle puisqu'il régule la prolifération des campagnols, rats et autres petits animaux nuisibles à l'agriculture.

Alors plutôt que de vouloir l'éliminer, pensez à prendre des mesures de protection adaptées pour protéger les animaux de votre basse cour.

## RENOUVELLEMENT DU PARC EOLIEN



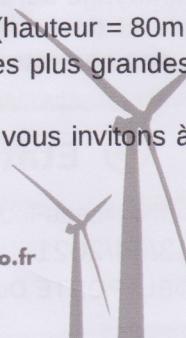
Le mercredi 5 mai dernier, la société KALLISTA est venue présenter son projet de remplacement du parc éolien existant à l'est de Angiens. Peu d'angerlais malheureusement ont répondu à cette invitation.

Cette réunion d'information entraine dans le planning du projet de renouvellement du parc éolien de la plaine du moulin.

Le projet consiste à démanteler les 5 éoliennes actuelles (hauteur = 80m, pales = 90m) et à les remplacer par 5 nouvelles éoliennes plus grandes (hauteur = 96m, pales = 126m).

La prochaine enquête publique sera déterminante. Nous vous invitons à donner votre avis.

Un dossier d'étude est consultable en mairie.



[www.angiens-76.com/](http://www.angiens-76.com/)